



**FICHE D'INSCRIPTION AU CLUB « EPAV »**  
**SAISON 2023 / 2024**

club affilié FFESSM N°02470010  
[www.epav-plongee.fr](http://www.epav-plongee.fr)



Pour toute première inscription, merci de fournir une photo d'identité

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

*Pour une réinscription, merci de ne remplir QUE les champs ci-dessous qui ont changé depuis la saison précédente*

Nom de naissance (si différent du nom usuel) : .....

Date de naissance (\*) : ...../...../..... Lieu de naissance (cp + ville) : .....

Adresse : .....

N° tél fixe : ..... N° portable : .....

Adresse électronique (obligatoire !) : .....

Refuse le contrôle d'honorabilité (encadrants et dirigeants uniquement) :

N° licence FFESSM : ..... (si membre extérieur du club)

(\*) Pour les mineurs, remplir l'autorisation parentale en page 2.

**Personnes à prévenir en cas d'urgence**

Nom : .....	Nom : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
.....	.....
N° de téléphone : .....	N° de téléphone : .....
Nom et N° de Téléphone du médecin traitant : .....	Allergie à l'aspirine <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

**Brevets**

Brevets fédéraux	Actuel	Formation ou groupe souhaité
Niveau Plongée Bouteille		
Niveau Plongeur Apnée		
Niveau Encadrant		
Qualifications (Nitrox simple, confirmé, moniteur, Biologie, TIV, RIFA...)		

**Pour tout brevet obtenu hors EPAV indiquer la date et le lieu délivrance et joindre une photocopie de la carte CMAS**

**Tarifs 2023 / 2024**

**Licence :**  Adulte : 135 €  Jeunes (-16ans) : 77 €  Enfants (-12ans) : à venir  Aidant : 39 €  
 Nage avec palmes / Apnée : 86 € (part club uniquement : 40 €)  Passager (licence fédérale seule) : 55 €

**Assurance individuelle accident et assistance (partenariat FFESSM / Cabinet AXA LAFONT) Infos : [ffessm.lafont-assurances.com](http://ffessm.lafont-assurances.com)**  
 Piscine : 12,5 €  Loisir 1 : 22 €  Loisir 2 : 27 €  Loisir 3 : 45,5 €  
 Autre assurance Loisir proposée par le cabinet AXA Lafont : Loisir ..... €  
*« Je reconnais avoir été informé(e) par le club «EPAV» de l'intérêt de souscrire une assurance individuelle complémentaire et avoir pris connaissance des différents contrats proposés avec la licence. Je peux souscrire une autre assurance complémentaire comme proposé ci-après. Dans ce cas, je fournis une attestation d'assurance lors de mon inscription. »*  
 **DAN EUROPE** (Informations complémentaires : [www.daneurope.org](http://www.daneurope.org))  **Autre Assurance privée :** .....

**Subaqua :** Les adhérents doivent souscrire à la revue via leur espace personnel ([boutique.ffessm.fr](http://boutique.ffessm.fr)) **TOTAL :** ..... €

**Vie du club**

« Je certifie avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'« EPAV » ( site internet et affichage club ) ainsi que des normes et de la réglementation fédérale en vigueur , et je m'engage à les respecter ainsi que l'environnement et le milieu marin »

« J'autorise l'« EPAV » à diffuser ma photo ou celle de l'enfant ci-dessus nommé sur le site internet du club. »  OUI  NON

Fait à ..... le ..... **Signature**  
 (  du père ou  de la mère pour un mineur )

**Pièces fournies :**  fiche inscription  certificat médical (imprimés fédéraux)  règlement  attestation d'assurance



**FICHE D'INSCRIPTION AU CLUB « EPAV »**  
**SAISON 2023 / 2024**



club affilié FFESSM N°02470010  
[www.epav-plongee.fr](http://www.epav-plongee.fr)

**AUTORISATION PARENTALE POUR LA PLONGÉE JEUNE**

Structure (club/SCA) : .....

- Plongeur encadré 12m (PE12\*) à partir de 10 ans
- Plongeur encadré 20m (PE20\*) à partir de 12 ans (niveau 1)
- Plongeur encadré 40m (PE40\*) à partir de 14 ans
- Plongeur autonome 12 m (PA12\*) ou 20m (PA20\*) à partir de 16 ans
- Plongeur autonome 40m (PA40\*) à partir de 17 ans

La plongée Jeune en scaphandre se fait dans une adaptation prudente et progressive à la profondeur par les encadrants avec une approche individualisée selon les conseils de la Commission Technique Nationale.

L'optimisation pour les encadrants des conditions de la plongée des jeunes repose sur les conseils de la Commission Médicale et de Prévention nationale de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins.

Vous pouvez prendre connaissance de ces conseils en matière de plongée pour les jeunes sur  
<https://medical.ffessm.fr/actualites/jeunes-plongeurs-et-profondeurs>

**Le ou les personnes désignée(s) ci-après détentrice(s) de l'autorité parentale**

Je soussigné (nom, prénom, adresse) : .....

**Autorise (ent) le mineur nommé ci-dessous :**

Nom : ..... Prénom : .....

Né le : .....

A participer aux activités de plongée subaquatique, notamment en scaphandre, au sein de cette structure affiliée ou agréée à la FFESSM.

Je suis informé que dans le cadre des prérogatives de plongeur PA12\*, PA20\* ou PA40\*, le mineur peut-être autorisé par le Directeur de plongée à évoluer en autonomie (sans encadrement) en palanquée en partage de responsabilité avec d'autres plongeurs de même niveau.

Fait à ..... Le .....

Signature du responsable légal :